

ARRONDISSEMENT
D'AMIENS

COMMUNE DE LIGNIERES CHATELAIN

CANTON DE
POIX DE PICARDIE

Compte rendu du conseil municipal

SESSION ORDINAIRE DU 02 JUIN 2022

Convocation du 20 mai 2022

Affichage du 06 juin 2022

L'an deux mille ving-deux, le deux juin, à vingt heures, le **Conseil Municipal de LIGNIERES-CHATELAIN**, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Hubert AVET**, Maire.

Etaient présents : M. Avet Hubert, M. Crété Adrien, Mme Crété Marie, M. Desplains Yannick, M. Freulet Romain, Mme Kutz Caroline, M. Noblecourt Jean-Michel, M. Ravanne Georges et Mme Stamper Michèle.

Etaient absentes excusées : Mme Avet Anaïs et Mme Boulet Sylvie.

Secrétaire de séance : M. Freulet Romain.

Formant la majorité des membres en exercice.

Ordre du jour

- ↳ Visite de l'Eglise,
- ↳ Compte-rendu de la séance du 31 mars 2022,
- ↳ Point sur les syndicats de chacun,
- ↳ FDE 80 : transfert de la compétence infrastructures de charge de véhicules électriques,
- ↳ USLC,
- ↳ Recrutement agent d'entretien : conditions,
- ↳ Elections Législatives : institution des bureaux de vote,
- ↳ Point sur le ramassage des déchets verts,
- ↳ 14 juillet 2022,
- ↳ Questions diverses.

1 – INSTITUTION DU BUREAU DE VOTE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES DES 12 ET 19 JUIN 2022

La séance ouverte, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'établir les bureaux de vote pour les élections Législatives des 12 et 19 juin 2022.

12 juin 2022	
8 h – 10 h 30	STAMPER Michèle NOBLECOURT Jean-Michel
10 h 30 – 13 h	CRETE Adrien AVET Hubert
13 h – 15 h 30	BOULET Sylvie AVET Anaïs
15 h 30 – 18 h	DESPLAINS Yannick RAVANNE Georges

19 juin 2022	
8 h – 10 h 30	FREULET Romain KUTZ Caroline
10 h 30 – 13 h	CRETE Adrien RAVANNE Georges
13 h – 15 h 30	NOBLECOURT Jean-Michel AVET Anaïs
15 h 30 – 18 h	BOULET Sylvie CRETE Marie

2 – QUESTIONS DIVERSES N'AYA NT PAS FAIT L'OBJET D'UNE DELIBERATION

Visite de l'Eglise : Nous nous sommes rendus à l'église pour faire le point sur les travaux d'entretien à réaliser. Une réunion sera organisée avec les entreprises et la commission des bâtiments communaux pour traiter les urgences et monter des dossiers de demande de subvention.

Syndicat d'eau : Un surpresseur sera installé à l'automne. Le coût des travaux pour le syndicat s'élève à environ 50 000 €.

Ramassage des déchets verts : Le ramassage est maintenu. Nous vous invitons à sortir vos contenants le matin avant 9 heures pour un ramassage dans la journée.

Enquête publique pour le PLUi : les permanences à Lignières-Châtelain auront lieu le 18 juin de 9 heures à 12 heures et le 07 juillet de 14 heures à 17 heures.

Le dossier est consultable en Mairie aux horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures.

Distributeur de pain : Un distributeur de pain a été installé. L'inauguration a eu lieu le 04 juin 2022. Il est approvisionné par la Boulangerie Au Fournil d'Hornoy. Il est approvisionné du mardi au dimanche.

Problème d'éclairage public rue du Bois de là-Dessous : La rue est beaucoup moins bien éclairée que d'autres. Nous attendons le passage au LED pour faire le point.

Modernisation de l'éclairage public : L'impact estimé sur la consommation d'énergie est : 10 997 kWh / an en moins soit une économie d'environ 1 650 € / an. De plus il y aura dans les premières années moins d'intervention pour l'entretien de l'éclairage public donc moins de frais de maintenance.

Encours de la dette / habitant : La population légale au 1^{er} janvier 2019 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022 est de 360 habitants. Le capital restant dû pour les travaux financés par emprunt est de 141 036,54 euros. Il est donc d'environ 392 € / habitant.

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 02 juin 2022.

Certifié conforme

Le Maire,